



service de l'information (514) 286-2155
1601, de Lorimier, Montréal H2K 4M5

CSN no 134 semaine du
2 au 8 octobre 1981

nouvelles csn



aux trois-quarts
de la campagne

OBJECTIF ATTEINT

Avant même que toutes les assemblées se soient tenues dans les syndicats locaux, la CSN a atteint l'objectif de \$6 millions qui avait été fixé au printemps pour renflouer le fonds de défense professionnelle de la centrale. C'est la nouvelle qui a été communiquée samedi soir, 3 octobre, par le président et le trésorier du mouvement aux militants et militantes réuni-e-s au Centre Paul-Sauvé, où se célébraient les fêtes qui ont marqué le 60e anniversaire de la CSN. Environ la moitié du \$6 millions a déjà été versé au FDP; le reste est remis régulièrement par les syndicats et organismes, selon les modalités adoptées par les assemblées.



la crise

pages 8-11





agenda du mouvement

Octobre

- 1-2 FTPF réunion d'équipe
- 2-3-4 CSN 60ième anniversaire, à Montréal
- 5-9 CSN colloque international Alcan
- 6-9 FAS réunion d'équipe, à Montréal
- 8-9 FTPF bureau fédéral
- 17-18 conseil central de la Gaspésie congrès régulier
- 18-21 conseil central de la Lanaudière congrès régulier
- 19-20 FESP réunion d'équipe
- 21-25 conseil central de Montréal congrès régulier
- 23-24 FESP bureau fédéral
- 26-31 FTPF congrès régulier
- 27-29 FNC bureau fédéral
- 29-1 FNEQ conseil fédéral
- 30-1 FESP conseil fédéral



COLLOQUE INTERNATIONAL SYNDICAL SUR L'ALCAN — Du 5 au 9 octobre, s'est tenu à Montréal, au Saguenay et dans la Mauricie un colloque international sur la multinationale canadienne ALCAN. Des travailleurs de neuf pays et de toutes allégeances syndicales y ont participé. Il s'agissait d'une première internationale au plan syndical. Nous en ferons un compte-rendu plus détaillé dans le prochain numéro de **nouvelles csn**.

LE QUÉBEC DOIT NATIONALISER L'ASBESTOS

Dans un télégramme qu'il vient d'envoyer au premier ministre Lévesque, Norbert Rodrigue a déclaré que le gouvernement devait nationaliser la compagnie Asbestos le plus rapidement possible. Selon le président de la centrale,

rien ne justifie le retard apporté à la nationalisation, qui s'avère d'autant plus nécessaire que l'Asbestos s'appête à fermer pour de longues périodes en octobre, novembre et décembre.

laurentides: 13-14-15 novembre

Lundi, le 19 octobre, journée de réflexion pour l'élaboration d'un plan de lutte régional et national sur les fermetures d'usines et les licenciements massifs. Sont invités à cette rencontre:

- un représentant de chaque syndicat présentement touché par une fermeture ou des licenciements massifs;
- le responsable de l'action politique ou du droit au travail ainsi que le conseiller syndical de chaque conseil central ainsi que de chaque fédération. Au 1601, de Lorimier, Montréal, à 9.30 heures.

fermetures d'usines: organisons notre riposte

Le congrès d'orientation du conseil central des Laurentides, qui devait avoir lieu les 24 et 25 octobre, a été remis aux 13-14 et 15 novembre, à St-Donat.

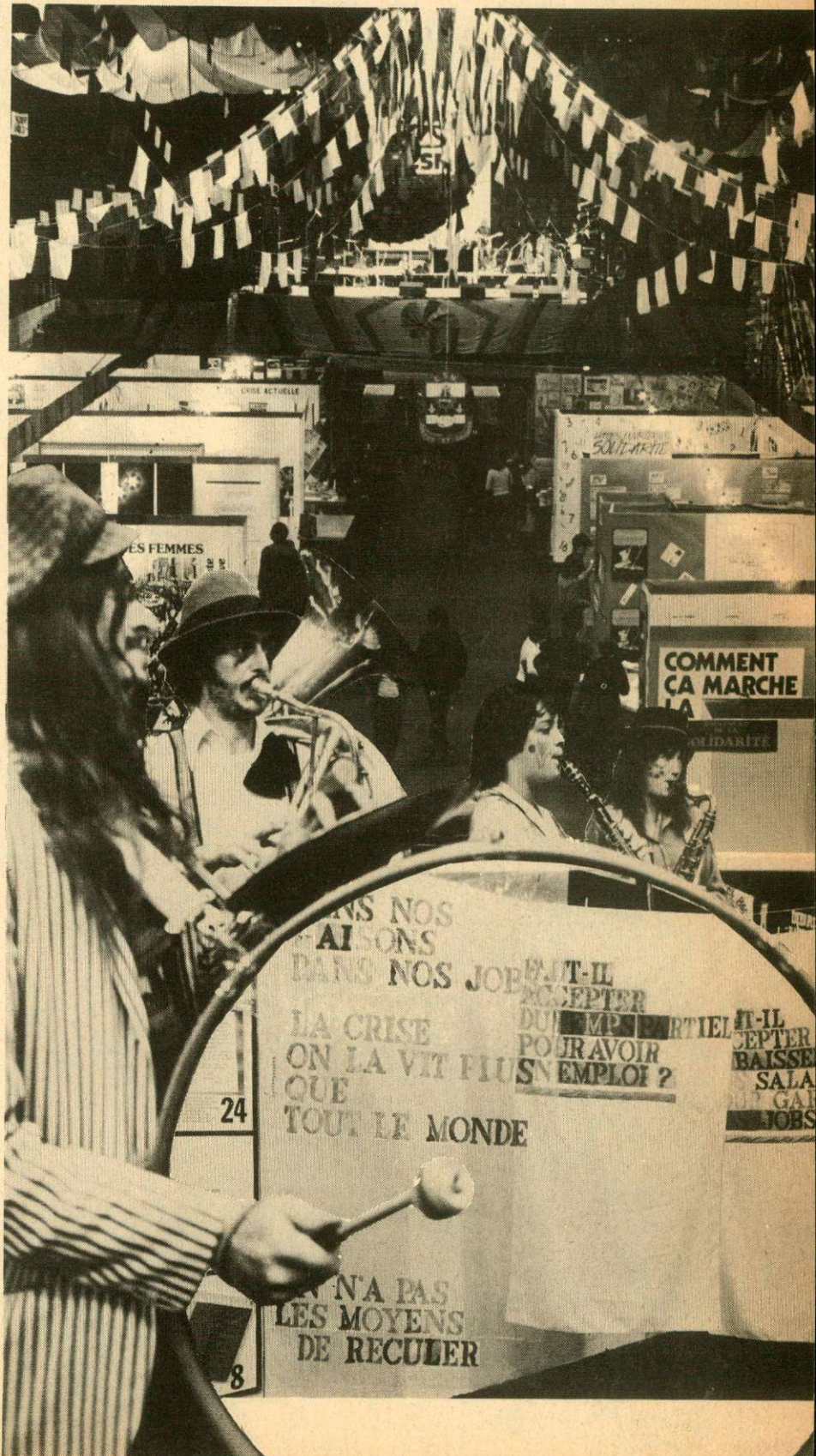
16 octobre à Montréal manifestation contre les agressions d'Ottawa

Alors que le gouvernement fédéral donne des leçons de droit et de liberté dans le débat constitutionnel en cours, il se garde bien de parler de la loi des mesures de guerre, toujours active, suspendue au-dessus de nos têtes comme un glaive. Contre cette loi, pour la libération des prisonniers politiques.

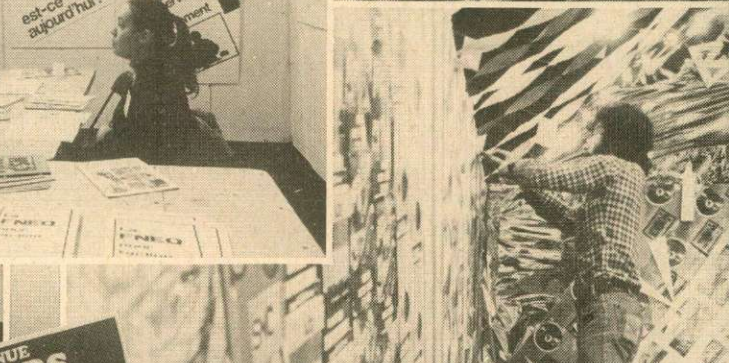
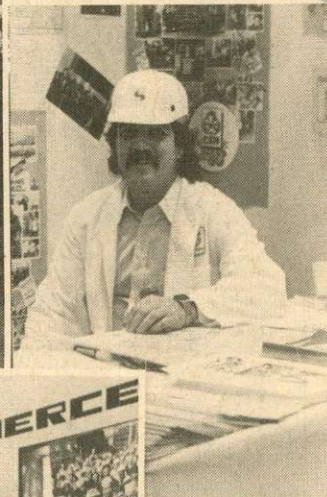
Le conseil central de Montréal et la CSN appuient cette manifestation.



Les fêtes du soixantième anniversaire de la CSN ont été marquées par plusieurs activités dans de nombreuses régions du Québec, en particulier à Montréal. D'autres restent venir dans quelques régions. À Montréal, les militants et militantes qui se sont déplacés pour aller au Centre Paul-Sauvé ont pu participer à des débats et voir les kiosques montés par les services généraux de la centrale et les fédérations. Jongleurs, musiciens, artistes ont animé ces journées de fête où plusieurs, à la vue de la centaine de photographies géantes illustrant des moments importants de la lutte syndicale, ont pu remonter parfois très loin dans leurs souvenirs.



NON
AUX FERMETURES
D'USINES
SALLE DES
RETROUVAILLES

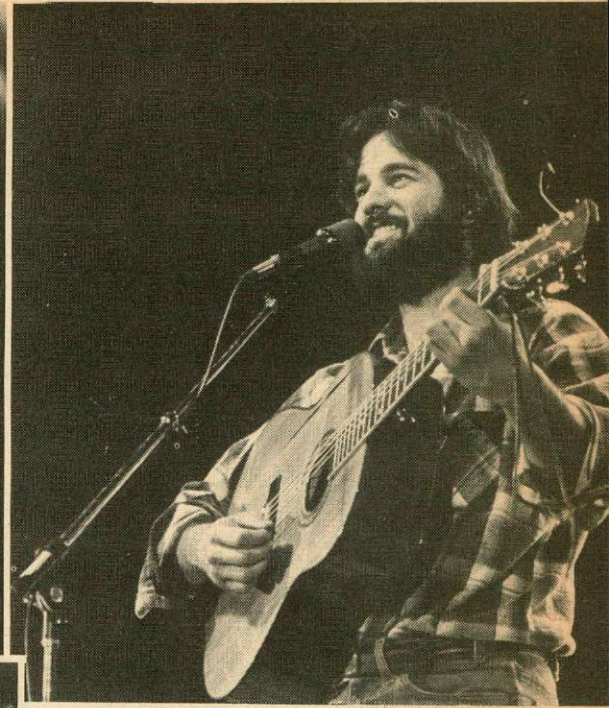


LE MAGOG, ST-GREGOIRE ET SHERBROOKE
GRÈVE DE 1 MOIS
5000 Travailleurs.

DE MONTREAL
LOCK-OUT DE 3 MOIS
700 Travailleurs

1968
AVENUE
8 MARS
Journée internationale
des Femmes
A RADIO-CANADA
DE MONTREAL
LUTTE POUR L'ACCREDITATION
SYNDICALE







C'est dans une atmosphère fraternelle, chaleureuse, que s'est déroulée samedi la rencontre entre les militants et les Anciens. Le mot de Philippe Girard: "Le miracle, pour moi, c'est de vous voir. C'est de constater que soixante ans plus tard, il y a encore du monde dans cette petite organisation qu'on avait formée dans ce temps-là".

Norbert Rodrigue, en présentant chacun des membres du panel, avait insisté pour dire l'importance de voir "comment c'était avant que nous ne soyons là".



À 78 ans, Philippe Girard est toujours vert, et l'expression n'est pas exagérée. Dans la somme de souvenirs qu'il a partagés avec la salle, il faut retenir ceux touchant les événements de Sorel, en 1937. "Quand on a fait comprendre à Ludger et à Édouard Simard que quelque chose avait changé depuis qu'il y avait un syndicat". Il a rendu hommage à tous les présidents de la CSN, "sans exception", parce qu'à ses yeux ils représentent la continuité. Du syndicalisme, il dira: "Quand

tout ira comme sur des roulettes, ce sera alors le signe que le syndicalisme ne vaut plus rien".



Prenant la relève, Georges Dionne, mineur de l'amiante à la retraite, qui a livré ses mémoires dans un livre saisissant: 43 ans dans leur trou, racontera de son côté l'époque héroïque "où Gérard Picard, le seul employé permanent à l'époque, venait nous voir à Thetford deux ou trois fois par année". On apprendra aussi que dès 1936, son syndicat luttait pour l'amélioration de la sécurité et de la santé au travail.

"Encore aujourd'hui, on remercie la CSN pour tout ce qu'elle a fait pour nous autres dans ce temps-là. On en mangeait, on en respirait de la CSN", témoigne Georges Dionne.

Madeleine Brosseau, militante chez Dupuis frères, qui a participé à la naissance du premier "comité féminin" de la centrale. "Les hommes pensaient qu'on s'occuperait du café et des sandwiches", avoue-t-elle en riant. Quand Philippe Girard lui fait remarquer, en

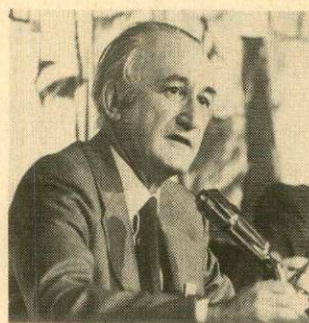
Le débat de samedi

LA CSN HIER: NOS CONQUÊTES, NOS ACQUIS



a parte, que ce sont les femmes qui ont mené la lutte chez Dupuis en 1952, elle admet que "les hommes étaient un peu plus peureux que nous autres".

"C'est la fraternité qui régnait, au-delà des divergences", qui a le plus frappé Pierre Vadeboncoeur à son arrivée dans le mouvement, en 1950. À l'usage de ceux qui ont à écrire l'histoire, Vadeboncoeur insiste pour identifier la différence qui



marquait le réel et l'officiel, à l'époque. "Un extraordinaire climat de liberté et de tolérance existait face au mouvement des idées", précise-t-il, ajoutant que les sources nationalistes de la CSN ont contribué à la démarquer du courant du syndicalisme d'affaires

nord-américain. "Il y a toujours eu, présent, un ferment philosophique qui a fait passer l'être humain avant toute autre considération". Ce qu'il décrit en disant que la CSN, à toutes les époques, a mit de l'avant un "syndicalisme de principes".

D'entrée de jeu, Marcel Pépin a salué en Gérard Picard "le plus clairvoyant de tous les présidents que la CSN a connus". Pour Pépin, le signe distinctif de la CSN a été de toujours prendre la défense des travailleurs les plus mal pris dans la société. "Incrustée dans le milieu, la CSN a provoqué de nombreux changements sociaux qui ont profité à toute la population", ajoute-t-il. Sa conviction, c'est que la CSN doit continuer à n'avoir pas une approche comptable quand il s'agit de défendre les travailleurs.

Après ces deux heures d'échanges, plusieurs étaient d'avis qu'un grand courant d'air frais venait de traverser le mouvement.



Le débat de dimanche

LES PERSPECTIVES DE LUTTE POUR LES ANNÉES '80



L'avenir, c'est aujourd'hui: les travailleurs et les travailleuses sont confronté-e-s à une crise économique qui frappe dur comme jamais depuis les années '30.

Compressions budgétaires dans les services publics, fermetures totales ou partielles dans le secteur privé, contestation systématique des accreditations, judiciarisation des conflits, droits acquis mis en cause... autant de manifestations de cette crise à laquelle les travailleurs doivent absolument faire face s'ils veulent cesser d'en faire seuls les frais.

Les participants au débat, tous de la CSN, ont



facilement admis que les patrons étaient mieux organisés que nous pour, comme l'a dit l'un des panelistes, "ramasser le bacon". Il ne faut donc pas se fier sur leur défaillance, mais sur notre capacité de s'organiser, de se solidariser, pour s'en sortir.

ne pas céder à la déprime

Le fait d'aligner les for-

ces qui nous assaillent ne doit pas avoir comme conséquence de nous pousser à la déprime. Au contraire, cela trace le chemin à suivre.

éloigner le corporatisme

En période de crise, les organisations syndicales se retrouvent affaiblies,



diminuées dans leurs capacités de lutte. Il nous faut résister, s'organiser pour résister. Non pas seulement résister, nous dit Gérald Larose, du conseil central de Montréal, mais passer à l'offensive, maintenir nos revendications, les faire connaître sur la place publique, parler à tout le



monde. Il faut éviter, en tout cas, de se concentrer sur une seule lutte, celle des coupures, par exemple: être actifs sur tous les fronts, ajoute-t-il.

C'est ce qui domine: que l'on dise **élargir nos appuis, unir les travailleurs et les chômeurs, unir les mouvements populaires et syndical**, on veut toujours dire la même chose: il faut faire l'unité.

un nouveau contrat social

Pour Donatien Corribeau, de la Fédération des affaires sociales, il est temps pour le mouvement syndical de cesser d'être corporatiste, d'élargir le terrain de lutte et de négocier un nou-



veau contrat social. Il nous faut à tout prix, continue-t-il, entreprendre une démarche avec la population, investir les centres de contrôle, prendre plus de responsabilité dans la société.

La CSN, comme mouvement, dira enfin Joseph Giguère, est sans doute avantagée en cette période de crise du fait qu'elle est déjà démarquée du capitalisme: la conscience de classe que nous avons développée nous aide à rester uni-e-s, solidaires.

Il faut éviter de s'es-souffler, a conclu le président Norbert Rodrigue, et s'entendre avec les groupes populaires. Il a alors annoncé que la CSN tiendra, en novembre, un



conseil confédéral élargi, où les groupes populaires seront admis, un conseil



confédéral décisionnel, afin de préparer une alternative.

les travailleurs ne doivent pas faire les frais de la crise capitaliste

Quelque 350 personnes ont participé à un colloque tenu les 25 et 26 septembre, sous les auspices de l'Association d'économie politique, colloque qui visait à présenter des analyses de la crise économique ainsi que de permettre la discussion sur les stratégies de sortie de la crise. Plusieurs universitaires et intellectuels de gauche québécois, canadiens, français et américains y étaient invités, dont Vincent Dagenais et Marcel Gilbert de la CSN, Marcel Pepin de la CMT et Pierre Beaulne de la CEQ.

une crise structurelle

Tous les intervenants au colloque ont reconnu que la crise actuelle représente une crise **structurelle** du capitalisme qui ne saurait donc être surmontée par une simple manipulation des leviers économiques traditionnels de l'État, c'est-à-dire par contrôle sur la masse monétaire (taux d'intérêt) et par capacité d'augmenter ou de réduire les impôts et les dépenses gouvernementales. La crise actuelle est donc différente de celle des années 1930 et aussi des crises cycliques temporaires qui ont sévi dans les pays capitalistes à plusieurs reprises depuis 1945.

trouver des stratégies

La tendance actuelle de plusieurs gouvernements

la crise et les travailleurs



occidentaux, dont le Canada et le Québec, d'appliquer des politiques monétaires restrictives (ce qui fait augmenter les taux d'intérêt) et de sabrer dans les dépenses à caractère so-

cial, risquent d'empirer la situation, notamment par une augmentation du nombre de chômeurs.

Le but recherché par les participants au colloque fut donc de définir des straté-

gies pour résoudre la crise à l'avantage des travailleurs et des classes populaires. Les économistes Ingerman de l'Université McGill et Beaud de Paris, ainsi que Marcel Pepin, ont mis de l'avant des politiques allant d'une politique de développement industriel, la prise en charge par l'État des secteurs comme les banques, les matières premières et les industries de pointe jusqu'à l'élimination des abris fiscaux pour les riches.

une rupture complète

Les universitaires français Boyer et Coriat, ainsi que l'économiste américain Sweezy, ont averti que la stagnation actuelle des économies occidentales ne pourra être surmontée sans une "rupture complète" avec le mode de production capitaliste. Selon Sweezy, toute tentative de stimuler les économies capitalistes ne ferait qu'augmenter le niveau d'endettement des compagnies et pousser celles-ci vers un effondrement financier. Sweezy a également averti que le danger immédiat le plus grand est celui de la guerre, puisque, observe-t-il, le capitalisme américain s'est toujours servi de la guerre pour résoudre les problèmes de stagnation des profits.

Les participants syndicaux au colloque ont souligné les effets désastreux des fermetures d'usines ainsi que des coupures budgétaires du gouvernement québécois dans les domaines de l'éducation et de la santé. Ces participants sont tombés d'accord sur la nécessité de développer de nouvelles formes de solidarité entre les travailleurs des différents secteurs et des diverses centrales afin d'éviter de faire les frais de la crise économique actuelle.

résumé de deux exposés au colloque

Gilles Dostaler:

“deux voies s’offrent à nous”

L'évidence s'impose de plus en plus, même à ceux qui encore récemment niaient la crise, l'ensemble du monde capitaliste, “développé” ou non, et même le monde dit socialiste, est en proie à des difficultés économiques profondes et durables. Elles se traduisent, plus que jamais, par le maintien simultané de taux élevés d'inflation et de chômage, et commencent désormais à susciter des explosions sociales.

Cette crise ne découle pas de causes extérieures tels la hausse du prix du pétrole, d'erreurs de gestion gouvernementales ou de tous les boucs émissaires qu'on pointe du doigt, et qui permettent de justifier les politiques conservatrices mises de l'avant dans la plupart des grands pays capitalistes: puissance du syndicalisme, générosité des gouvernements ou paresse des chômeurs. Comme les grandes crises précédentes, elle découle des modalités mêmes de la croissance d'après-guerre, du processus d'accumulation du capital. Ce processus se heurte, depuis une dizaine d'années, à un blocage durable et ne pourra reprendre qu'après une transformation profonde des sociétés capitalistes. Et cette crise n'est pas seulement “économique”, elle est tout autant sociale, politique, idéologique.

Le Québec n'échappe évidemment pas à cette situation. Les travailleurs québécois sont d'ailleurs touchés plus durement que la plupart de leurs voisins canadiens et américains, compte-tenu de l'état de dépendance dans lequel se trouve l'économie québécoise et des faiblesses structurelles qui en découlent...

Est-il possible de “gérer”

la crise au Québec? Jusqu'à un certain point, oui. Certes, le contrôle de la politique monétaire appartient au niveau fédéral. Mais le Québec dispose, même dans le cadre constitutionnel actuel, d'un certain nombre d'instruments lui permettant d'atténuer les effets de la crise sur ceux qu'elle frappe le plus durement. Or, tout en critiquant la politique monétaire canadienne, le gouvernement québécois met actuellement en marche une série de mesures qui ne peuvent avoir pour effet que d'aggraver le sort des plus défavorisés. Il est étonnant de voir un gouvernement se réclamant de la social-démocratie mettre en oeuvre une politique de gestion de la crise beaucoup plus proche de celle des gouvernements Reagan et Thatcher que, par exemple, de celle que tente de mettre en oeuvre le nouveau pouvoir en France.

Quant au caractère de sortie de la crise, il relève tout autant de la politique que de l'économique. Cette crise, comme les précédentes, pose la question de l'organisation capitaliste de la société, et des possibilités de sa transformation. Deux voies de sortie se présentent selon nous. La première, celle d'une accentuation du caractère capitaliste de la société, d'une extension du règne de la marchandise, d'un approfondissement de l'exploitation, bref, de la mise en marche d'une nouvelle “relance” qui se heurtera, tôt ou tard, à de nouvelles limites. La seconde implique une transformation radicale de l'organisation économique et des rapports sociaux qui donneront le pouvoir à ceux qui en ont toujours été écartés et qui font les frais de la crise.

Vincent Dagenais:

“l'enjeu de la lutte, c'est notre pouvoir sur nos vies”

La crise actuelle touche tous les aspects de la vie des travailleurs: salaire et conditions de travail, qualité de vie (logement, services publics, santé et éducation), culture et loisir, place et rôle des travailleurs dans la société (dans l'entreprise, dans l'organisation du travail et comme classe sociale), division internationale du travail.

En fait, il s'agit d'un bouleversement des bases et des formes de l'exploitation du travail et donc essentiellement des formes de domination du travail.

Face à ce bouleversement, il faut réaffirmer la légitimité de l'action syndicale sur tous les aspects qui concernent la vie des travailleurs. Il faut briser l'image projetée des syndicats comme groupes égoïstes, trop puissants et surtout légitimes uniquement quand ils s'occupent des intérêts strictement monétaires de leurs membres (et encore, à condition de ne pas abuser!).

Devant les agressions actuelles il faut éviter certains écueils de stratégie: le replis sur la défense de nos acquis économiques en attendant que la situation s'améliore; l'intégration à l'idée que les temps étant difficiles pour tout le monde mieux vaudrait participer à l'effort de salut national, éviter à tout prix les conflits et gérer les sacrifices; la fuite en avant fondée sur l'obsession des limites de l'action syndicale; la mise en cause des structures syndicales comme forme de regroupement ne correspondant plus aux nouvelles “unités naturelles” que seraient les différents grou-

pes populaires ou groupes de pression spécifiques.

La stratégie nécessite la coordination des différents objectifs sur plusieurs plans (entreprise, secteur, région, plan national et international) et dans tous les domaines (économiques, sociaux, culturels, etc.) tant en terme de défense des acquis que de progrès à effectuer. Cela pose l'obligation actuelle de développer les solidarités.

Mais pour que la stratégie, dans le cadre de ces bouleversements des rapports sociaux, ait une signification, il faut à la fois qu'elle mette en cause justement la réorganisation de la domination du travail qui est en train de s'effectuer et qu'elle permette d'ouvrir des perspectives sur les projets de société que les travailleurs désirent. Dans ce sens, l'action syndicale doit, aujourd'hui plus qu'avant, être centrée sur la construction du pouvoir autonome des travailleurs de contrôler tous les éléments qui déterminent leur vie. C'est d'ailleurs le sens original de l'action syndicale: ne pas accepter que ce qui façonne nos vies (tant dans l'usine qu'à l'extérieur) nous soit imposé. Or, le capital est en train de profondément re-façonner nos vies: l'enjeu de la lutte c'est notre pouvoir sur nos vies.

le conseil fédéral de la FAS l'a décidé

UN VASTE FRONT D'OPPOSITION FACE À LA CRISE

Le conseil fédéral de la F.A.S. vient de lancer une campagne de mobilisation contre les effets des coupures budgétaires dans les hôpitaux, les centres d'accueil pour adultes et pour jeunes, les centres de services sociaux, les centres locaux de services communautaires, les centres de réadaptation et de travail adapté ainsi que les garderies.

les budgets doivent être publics

Après avoir passé en revue, secteur par secteur, le tableau des effets des plans de redressement déjà connus, le conseil de la F.A.S., qui regroupe 450 syndicats et 80.000 salariés, a dénoncé encore une fois, par la voix de son président, Donatien Corriveau, la fausse transparence d'un gouvernement qui se prétend responsable et dont les dépenses sont dans plusieurs établissements du réseau des Affaires sociales encore cachées à ceux qui en dépendent directement, soit la population et les salarié-es. La fédération des Affaires sociales (CSN) réclame donc encore publiquement que tous les plans de redressement et les rapports financiers annuels de l'exercice 1980-81, dans tous les établissements, soient rendus publics et communiqués aux syndicats. Chaque syndicat s'est d'ailleurs engagé à soumettre une demande écrite au directeur-général afin d'obtenir ces informations. La gestion des budgets octroyés aux établissements du réseau des Affaires sociales est, on ne peut plus,

du ressort public étant donné qu'elle est effectuée avec l'argent même des contribuables. Et il est scandaleux que certains établissements refusent obstinément de rendre ces informations accessibles d'autant plus que d'autres les rendent publiques de leur propre chef.

une vaste campagne de mobilisation

Tout en réaffirmant leur opposition catégorique au désinvestissement dans les services de santé et les services sociaux, dont la quantité et la qualité, comme l'accessibilité, sont remis en question par les choix politiques du budget du gouvernement, les quelque 600 délégués au conseil ont mis de l'avant un plan de mobilisation à tous les niveaux afin de permettre aux membres, aux usagers et à la population de prendre conscience de la gravité de la situation et de ses répercussions. Dans un pre-

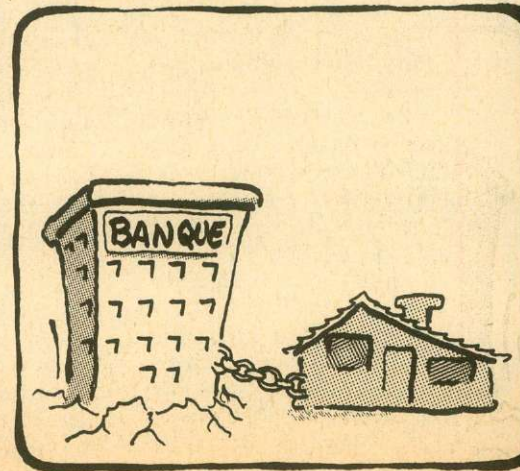
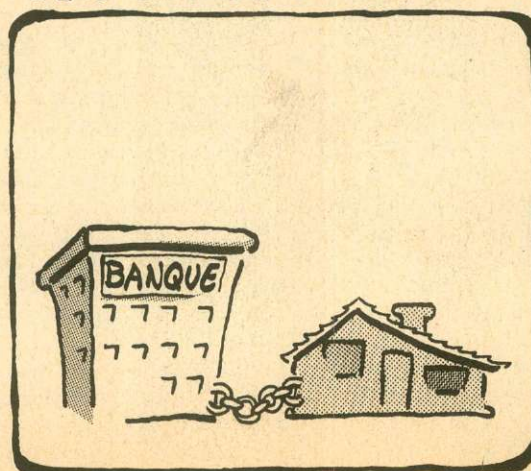
mier temps, chaque syndicat va tenir une assemblée générale où seront adoptés les moyens auxquels il recourra pour mener à bien cette campagne de sensibilisation de ses membres, des autres syndicats, des usagers et de la population desservie par l'établissement. En plus de l'information, à tous les échelons, cette campagne sera ponctuée au début de novembre par une journée nationale comportant un débrayage actif de deux heures et un ralliement national ou régional. Une invitation est lancée à toutes les organisations syndicales et aux groupes populaires afin d'élargir le plus possible le front d'opposition aux coupures budgétaires et de le lier aux autres regroupements qui se forment pour lutter contre les effets de la crise économique et des choix politiques qui sont faits pour permettre aux plus nantis de s'en sortir sur le dos des plus démunis. Les fermetures d'usines, les ralentis-

sements de production, l'utilisation massive de capitaux pour des fins de spéculation ou de transactions financières destinées principalement à cumuler des profits plus gras, les taux d'intérêt élevés, la hausse constante et grandissante des prix et du chômage dont la durée progresse sont autant d'attaques qui visent à retirer à la population et aux travailleurs les gains réalisés au cours des dernières décennies. Et c'est ce front d'opposition qu'ont décidé de joindre les syndiqués (CSN) du secteur des Affaires sociales, en mobilisant sur la base de leur travail.

Le conseil a également demandé aux syndicats locaux de solliciter un mandat de débrayage de 24 heures devant être utilisé au moment jugé opportun pour appuyer la campagne de mobilisation et faire pression auprès du gouvernement afin qu'il revise ses choix politiques.

DURANT LES TROIS PREMIERS MOIS DE 1981 :

61% DE PLUS DE PROFITS POUR LES BANQUES!



dans la métallurgie, mines et produits chimiques

POUR UN FRONT COMMUN PUBLIC-PRIVÉ



Le secteur privé est aussi très touché par la crise économique qui frappe actuellement le système capitaliste. La Fédération des syndicats des mines, de la métallurgie et des produits chimiques est particulièrement éprouvée, elle qui a perdu une part importante de son membership au cours des dernières années, à la suite de fermetures ou baisses de production.

Dans un rapport déposé à son dernier bureau fédéral des 10-11 et 12 septembre derniers, la Fédération constate que 3,594 travailleurs ont subi des pertes permanentes ou partielles d'emplois depuis le premier janvier 1979. Au cours des 4 dernières années, y incluant des syndicats indépendants ou affiliés à d'autres centrales, 5,802 travailleurs ont connu le même sort.

D'autre part, rien n'indique que ces effets de la crise sur les travailleurs sont sur le point de se résorber. Les précédentes statistiques ne compren-

ent pas les mises à pied temporaires de 3, 2 et 2 semaines qui surviendront au cours des mois d'octobre, novembre et décembre prochains à l'Asbestos Corporation de Thetford Mines, ni les 75 mises à pied récentes à la Reynolds du Cap-de-la-Madeleine.

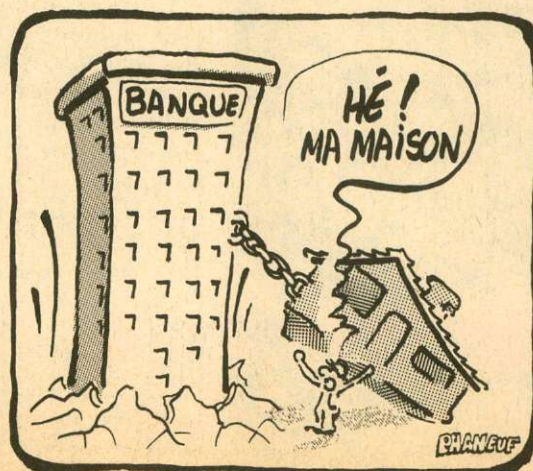
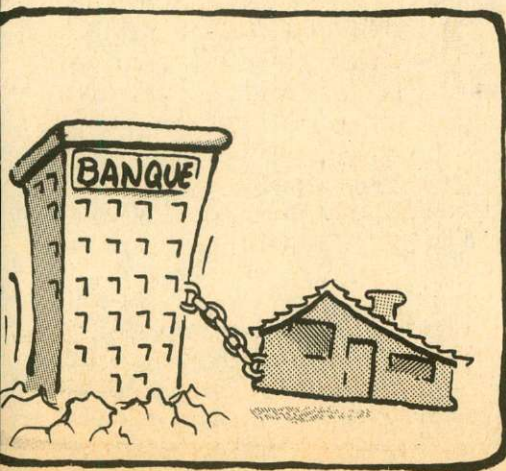
une lutte commune contre les coupures et les fermetures

Le président de la Fédération de la métallurgie, Pierre Dupont a déclaré au cours d'une entrevue que sa fédération entend soumettre une proposition au prochain Conseil Confédéral spécial, visant à unir les employés du secteur public à ceux du secteur privé dans leurs luttes contre les coupures de postes et les fermetures d'usine.

Sur le plan interne de sa fédération, Pierre Dupont a indiqué que l'on avait procédé à la rédaction d'une clause-type à inclure dans les conventions col-

lective, dont les effets seraient d'empêcher les entreprises de procéder à des mises à pied temporaires ou permanentes. En plus d'endosser le principe de la création d'une caisse de stabilisation de l'emploi comme le revendique la CSN, la Fédération préconise une plus grande transformation des matières premières au Québec, une réduction du nombre d'heures de travail hebdomadaire, un plus grand nombre de jours de vacances et de congés fériés et une diminution des sous-contractants comme moyens pour faire face à la crise.

Pour le président de la Fédération de la métallurgie, ce phénomène de congédiements massifs était prévisible depuis une dizaine d'années, alors que les entreprises commençaient à ne plus remplacer les travailleurs qui quittaient leurs emplois, soit par cause de décès ou de retraite. Pierre Dupont s'attend à ce que l'industrie de l'aluminium soit le prochain secteur éprouvé par les congédiements massifs en raison des changements technologiques qui s'y produisent actuellement.



DOSSIER

les programmes d'accès à l'égalité

L'ACTION POSITIVE



“Un programme d'action positive est une action globale planifiée et orientée de façon à augmenter la représentation des populations discriminées à tous les niveaux d'une organisation...”

À la CSN, comme dans plusieurs autres organismes au Québec, l'action positive est un sujet d'actualité depuis quelques temps déjà. Suite à la recommandation de la Commission des droits de la personne d'amender la Charte des droits et libertés de la personne pour permettre l'introduction de programmes d'accès à l'égalité et à la tenue d'une commission parlementaire sur le sujet, la CSN, par le biais de son Comité de condition féminine, a fait l'étude du dossier et, au dernier Conseil confédéral, la CSN a formellement approuvé le principe de l'action positive.

La discrimination collective

Certains groupes au Québec subissent de la discrimination collective, c'est-à-dire que non seulement des individus subissent de la discrimination, par exemple une femme se voit refuser un emploi spécifique, mais que des groupes entiers sont exclus de certaines sphères d'activités. Malgré le fait que les lois québécoises reconnaissent des droits fondamentaux à toute personne, qu'elles interdisent formellement la discrimination, certaines formes de discrimination collective leur échappent. Les femmes, par exemple, sont exclues de plusieurs types d'emplois, les handicapés également. La discrimination, n'est peut-être pas intentionnelle mais elle est réelle et elle repose sur le système social et économique dans lequel nous vivons, et

cela dure depuis fort longtemps.

Cela a pour effet que certains groupes subissent collectivement ce qu'on peut appeler de la discrimination “systémique” et “historique”. Pour corriger cette situation, il faut développer de nouveaux moyens, car ceux que nous possédons actuellement sont trop limités et, à toute fin pratique, inefficaces pour enrayer des situations de discrimination aussi répandues et “ancrées” comme celles que vivent, entre autres, les femmes, les autochtones et les handicapés.

La Charte des droits et libertés de la personne n'arrive qu'à éliminer les cas individuels de discrimination.

La négociation des conventions collectives est souvent difficile sur ces questions puisqu'il y a une grande résistance patronale à corriger **au fond** les situations de discrimination et il faut se rappeler que 65% des travailleurs-euses du Québec ne sont pas syndiqués-es, donc qu'ils-elles sont soumis-es à l'arbitraire du patron.

Malgré plus de 10 ans d'efforts pour redresser la situation, nous devons constater qu'elle n'a guère changé. Par exemple, les femmes, comme groupe, gagnent \$0.58 pour chaque \$1.00 gagné par les hommes, comme groupe, donc un écart de 42% quant au revenu. Les travailleuses sont toujours confinées dans des ghettos d'emplois peu rémunérateurs (ex.: sténo-dactylo, réceptionniste, couturière, vendeuse, caissière, etc.)

La possibilité d'introduire des programmes d'accès à l'égalité (action positive) dans les secteurs de l'éducation et de la formation au niveau des admissions et des choix de concentration pourrait permettre à plus de femmes de choisir des

RECOMMANDATIONS DU CONSEIL CONFÉDÉRAL

- 1° Il est recommandé que la CSN soit en accord avec l'introduction des programmes d'action positive pour enrayer la discrimination dont sont victimes certains groupes, plus spécifiquement les femmes, les handicapés et les autochtones.
- 2° Il est recommandé que des programmes d'action positive soient introduits
- dans les milieux de travail
 - dans les secteurs de l'éducation et de la formation (admissions, programmes scolaires etc.)
- 3° Il est recommandé, plus particulièrement, que les programmes d'action positive dans les milieux de travail soient
- a) obligatoires
 - dans les entreprises où il y a preuve de discrimination
 - dans les entreprises qui contractent avec le gouvernement
 - dans les secteurs public et parapublic
 - b) sous la responsabilité de la Commission des droits de la personne qui aura comme tâche de:
 1. indiquer les entreprises visées
 2. indiquer les résultats escomptés
 3. déterminer le bassin de main-d'oeuvre visée
 4. donner de l'aide technique aux travailleurs et travailleuses
 5. ordonner aux employeurs la mise en application des programmes suite à une demande des syndicats ou des travailleurs-euses, là où il n'y a pas de syndicat

c) négociés avec les employeurs par le syndicat, et là où il n'y a pas de syndicat, par un "comité d'action positive", nommé et composé de travailleurs-euses.

Les syndicats ou les "comités d'action positive" auraient droit de veto sur le contenu et l'application des programmes, et droit de recours à la Commission des droits de la personne.

4° Nous recommandons que ces programmes d'action positive contiennent des mesures d'égalité, des mesures spéciales et des mesures supports.

5° Il est proposé de demander aux syndicats affiliés de faire les débats pour qu'à la CSN on puisse éventuellement appliquer les principes suivants:

- a) respecter l'ancienneté générale dans les mouvements de main-d'oeuvre;
- b) abolir l'ancienneté de fonction, l'ancienneté départementale et les lignes de promotion, dans les emplois non spécialisés;
- c) dans les cas d'ancienneté générale égale, que les personnes issues de groupes discriminés soient priorisées dans tous les cas de mouvements de main-d'oeuvre.

Qu'un document soit préparé pour les fins de ce débat.

spécialisations qui, jusqu'à ce jour, leur ont été fermées. (ex.: électronique, génie, etc.).

Le monde du travail

Quant au monde du travail, les programmes pourraient permettre aux groupes discriminés de s'introduire dans des sphères de production et de services où ils ont été historiquement absents ou sous-représentés.

Ces programmes devraient non seulement comprendre des dispositions quant à l'embauche, mais également prévoir des mesures qui rendraient accessibles à tous les différents emplois. Ceci pourrait entraîner des modifications au niveau de l'organisation du travail et la mise sur pied de mesures assurant une égalité réelle en

tenant compte des spécificités des groupes.

La CSN a toujours combattu la discrimination et la surexploitation dont sont victimes les travailleurs et les travailleuses. L'adoption par la CSN du principe de "l'action positive" va dans ce sens.

La CSN sera entendue en commission parlementaire le 13 octobre. Suite aux auditions il y aura tout probablement, dans les mois prochains, présentation d'un projet de loi pour amender la Charte des droits et libertés de la personne, afin d'y inclure la possibilité de mettre sur pied des programmes d'accès à l'égalité.

Un document sera préparé par la CSN pour tous les syndicats et organismes afin qu'ils puissent adéquatement s'informer et faire le débat avec leurs membres.



8 MARS MATANE

La répression
se poursuit

Un dossier de la Ligue des droits et libertés

La ligue des droits et libertés a publié un dossier sur les événements de Matane. Le procès aura lieu à Rimouski en novembre. Il s'agit là d'un autre exemple de la violence faite aux femmes.

...petites nouvelles...



au cégep de St-Jean: la police gaze des étudiants

Le 29 septembre dernier, des policiers municipaux de St-Jean ont expulsé une quinzaine d'étudiants de la bibliothèque de leur CEGEP à l'aide de ce produit hautement nocif qu'est le gaz Mace. Ces étudiants occupaient pacifiquement leur bibliothèque afin de forcer l'administration à revenir sur sa décision de fermer ce service en soirée dans le cadre des compressions budgétaires. Plusieurs d'entre eux ont été incommodés par la fumée.

Cette expulsion, survenue à la suite d'une requête formulée par l'administration collégiale a été fortement dénoncée par les professeurs du CEGEP de St-Jean, en assemblée générale le 2 octobre dernier. Les professeurs se demandent pourquoi on a eu recours à de tels moyens alors que le besoin ne s'en faisait pas sentir. Incidemment, l'administration du Collège et l'Association des Étudiants en sont venues à une entente régissant les heures d'ouverture de la bibliothèque après seulement une séance de négociation, au lendemain de l'expulsion par la force. Le syndicat des professeurs estime

qu'il s'agit d'un geste autoritaire et répressif et tout à fait disproportionnel à une manifestation dans le but d'obtenir pacifiquement un service auquel on a droit.

Le service du Génie Industriel de la CSN a mené une étude sur les dangers que constitue l'utilisation du gaz Mace par la police lors de manifestations. Ce gaz, qui avait été largement répandu lors de la manifestation de la Celanese de Drummondville, en octobre 76 est très dangereux pour la santé humaine.

La Smith and Wesson, de Pittsburg, en Pennsylvanie, qui fabrique ce gaz, mentionne dans son dépliant publicitaire qu'il s'agit d'une arme pouvant causer des blessures extrêmement graves lorsque utilisée. Le "Handbook of poisoning: Diagnosis and treatment" mentionne pour sa part, que le contact avec une concentration du gaz Mace provoque des brûlements insupportables aux yeux, un ramollissement instantané des jambes, une insensibilisation de la peau et un dérèglement du système nerveux pendant plusieurs heures. À long terme, une victime de ce produit, "uniquement réservé aux policiers et responsables de l'ordre" peut être obligée de subir une opération aux yeux, à cause de cicatrices à la cornée. Ces seules données sont suffisantes pour dénoncer tout corps policier qui possède ce gaz, digne des régimes les plus totalitaires.



Fin de la grève à France Film

Les membres des syndicats du Théâtre St-Denis et des Cinémas du Complexe Desjardins de Montréal sont retournés au travail le 5 octobre dernier au terme d'une grève de 11 mois.

Les parties se sont entendues sur les termes d'un protocole de retour au travail et pour laisser le soin au ministère du travail de rédiger le contenu d'une première convention collective de travail, selon un mandat précis. Le conseil d'arbitrage devra statuer sur ce qui reste à régler, soit: la sous-traitance, l'effectif minimal, le choix des horaires de travail et le salarial. Le protocole de retour au travail conclu entre les parties prévoit le rappel des employés par ordre d'ancienneté, ce qui annule le congédiement de militants syndicaux avant le déclenchement de la grève. Les travailleurs des deux syndicats, affiliés à la Fédération Nationale des Communications estiment qu'il s'agit là d'une grande victoire contre France-Film, elle qui avait réussi à briser les reins de ses syndicats à Valleyfield et à Chicoutimi.

Les employés du Centre des Services Sociaux, de Sept Îles ont rejeté une proposition patronale de retour au travail sans protocole, secondée d'une promesse de négocier par la suite.

Ces employés avaient quitté leur travail une semaine plus tôt après que l'un des leurs eut été congédié pour avoir refusé d'effectuer des tâches non conformes à la description de son poste. Le débrayage a aussi pour but de protester contre le mépris de la direction du centre depuis deux ans, qui n'a donné aucune réponse aux griefs et aux demandes d'arbitrage depuis lors.

Une campagne de solidarité se déroule actuellement auprès des autres filiales du CSS de la Côte Nord et des syndicats de la FAS, pour créer des appuis autour de cette lutte.

**Cette
semaine,
le FDP a
versé la
somme de
\$91,356
La CSN
soutient
1328
grévistes.**

...petites nouvelles...



Le syndicat des chargé-e-s de cours de l'université du Québec à Montréal a tenu, le 7 octobre, une assemblée générale d'une grande importance: on sait que l'actuelle ronde de négociations entre le SCCUQ et l'Université ne progresse pas très rapidement et que la situation risque de dégénérer en conflit.

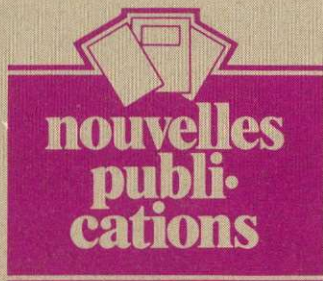
Informations reçues sur les dernières séances de négociation et sur celles qui viennent, entre autres une session intensive en présence du conciliateur en fin de semaine, les membres du syndicat ont élaboré un plan d'action qui s'appliquera sur le campus durant les deux prochaines semaines dans le but d'informer et de mobiliser la population universitaire sur leurs principales revendications: défense des acquis syndicaux, amélioration des conditions de travail et augmentation substantielle des salaires. Sur le point des conditions de travail, les chargé-e-s de cours veulent une définition de tâche à laquelle serait ajoutée l'encadrement des étudiant-e-s, une compensation monétaire qui dissuaderait l'université de créer des groupes — cours trop gros et enfin une représentation du SCCUQ aux instances académiques. Quant aux salaires, le syndicat demande une augmentation de rattrapage substantielle

pour la première année, 64%, et 18% pour la deuxième. Présentement, un chargé de cours, s'il a la charge maximum permise, soit quatre, ne peut gagner plus de \$9,000 par année. En comparaison, un professeur en gagne \$36,000.

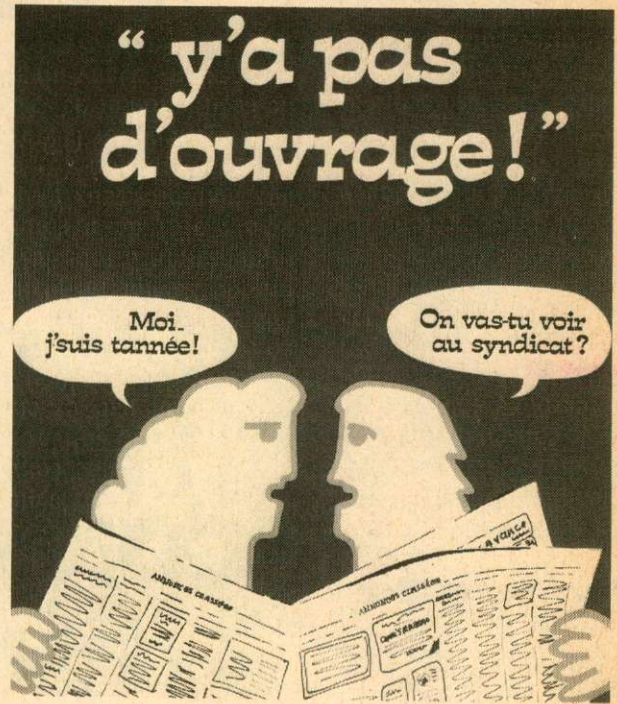
Le prochain conseil syndical se tiendra le 17 octobre.



Les dix syndiqués des Industries Pro-Co, d'Alma, ont accepté, le premier octobre dernier, les termes de leur première convention collective. Accrédité depuis le 8 mai seulement, ce syndicat a fait des gains importants, principalement sur les clauses salariales. Ainsi, certains employés recevront, d'ici trois ans, des augmentations de \$4.50. Ils fabriquent des structures d'acier pour la construction d'immeubles.



• **Quand on n'est pas syndiqué** — une brochure de vulgarisation de la loi 126, sur les normes de travail, publié par le groupe populaire **Au bas de**



Le conseil central de Montréal (CSN) vient de lancer sa campagne en vue de former un syndicat des chômeurs et chômeuses de Montréal, dont la fondation aura lieu le 14 octobre prochain.

Pourquoi un tel syndicat? Il s'inscrit d'abord dans la voie tracée par les congrès de la CSN et vise à briser l'isolement des travailleurs et travailleuses qui sont temporairement sans travail, vivant souvent dans l'insécurité, l'isolement, la dépendance et l'exploitation. Ouvrir à ces chômeurs et à ces chômeuses les portes du mouvement syndical, c'est les intégrer à la lutte pour le droit au travail; c'est aussi permettre au mouvement syndical d'être plus représentatif sur ce point.

Tous les chômeurs, toutes les chômeuses de la région de Montréal sont donc invité-e-s, mercredi, le 14 octobre prochain, à 19 heures, au 1601, de Lorimier, pour fonder leur syndicat.

l'échelle. Disponible au 1015 est, Ste-Catherine, Montréal, (514) 842-0462. \$2.

Denis, Montréal, (514) 842-7811. \$2.

• **Connais-tu tes droits?** — une brochure de la loi d'aide sociale, publiée par le Front commun des assistés sociaux du Québec, disponible au 1750 St-

• **(Le point sur la crise (revue de presse mensuelle)** — publiée par le Centre populaire de documentation, 1212, rue Panet, Montréal H2L 2Y7, (514) 525-1594. Prix des abonnements: groupes populaires (\$15), institutions (\$25) et soutien (\$30).

la campagne d'adhésion dans la construction

VERS UNE CSN-CONSTRUCTION MAJORITAIRE

Les représentants des syndicats de métier et de régions de la CSN-Construction ont reconnu officiellement trois nouveaux syndicats de métier CSN: celui des ferrailleurs, celui des plombiers et celui des électriciens.

Cette percée de la CSN-Construction dans le fief des métiers mécaniques laisse entrevoir la possibilité de représenter l'ensemble des travailleurs de la construction lors des prochaines négociations du décret de cette industrie en 1982.

Cette décision des délégués de la CSN-Construction, réunis à Chicoutimi en comité national d'organisation, fait suite aux recommandations des participants du COLLOQUE

CONSTRUCTION 81, qui avait lieu à Montréal les 11-12 septembre dernier.

Ces participants avaient entériné les solutions proposées par le Comité national des métiers CSN soit la

permettra de balayer la province chez cet important groupe de travailleurs.

La faible mobilisation et les divisions qui ont cours dans les rangs de la Fédération des Travailleurs du

vent favorable en faveur de notre organisation. Dans chaque région du Québec, chez les travailleurs de tous les métiers, des volontés individuelles et collectives se manifestent de joindre les rangs de la CSN."

Pour le vice-président de la CSN, Pierre-Mercille, ces volontés d'adhésions sont naturelles si les travailleurs sentent le besoin de se serrer les coudes dans une conjoncture économique comme celle qu'on vit actuellement.

"Cette année, a-t-il dit, les travailleurs de la construction sont inquiets: les baisses prévisibles d'emplois à la suite des hausses d'intérêts leur commandent de protéger leurs emplois et de revendiquer des changements majeurs dans cette industrie qu'ils font vivre par leur force de travail."

"Le placement, des emplois au Québec, et l'ancienneté pour que les vrais travailleurs de la construction gardent leurs emplois, sont des revendications fondamentales mises de l'avant à la CSN-Constitution".

"Les mêmes travailleurs de la construction, qui ont appuyé la CSN-Constitution au printemps dernier lors de sa bataille contre les modifications au règlement de placement, ont le goût de se joindre à une centrale qui ne fait pas seulement des promesses d'emplois, mais qui se bat à leurs côtés pour les obtenir," a conclu Pierre Mercille.



mise sur pied de comités nationaux de métier pour réunir l'ensemble des comités régionaux du même nom et la mise sur pied de syndicats de métier pour les ferrailleurs, les plombiers et les électriciens.

Québec, liés aux problèmes financiers des unions américaines installées au Québec, permettront à la CSN-Construction de supplanter les autres centrales au Québec.

une percée dans les métiers mécaniques

Forte de 31,000 membres, principalement concentrés parmi les menuisiers, manoeuvres, manoeuvres spécialisés et opérateurs d'équipement lourd, la CSN-Construction estime que la percée dans les métiers mécaniques lui confèrera le statut majoritaire lors du vote d'adhésion syndicale qui se tient du 4 au 8 novembre prochain.

Déjà majoritaire chez les ferrailleurs, la CSN-Constitution, qui créait en 1978 le syndicat 747 des opérateurs d'équipement lourd, estime que l'année 1981 lui

pour l'emploi et l'ancienneté

"C'est le temps ou jamais, affirme le président de la CSN-Constitution Yvon Leclerc, de faire une place dans nos syndicats à l'ensemble des travailleurs de l'industrie."

"En 1981, a-t-il précisé, la CSN-Constitution croit à un retour en force des syndicalistes de la construction dans une centrale soucieuse de protéger leurs droits acquis et de revendiquer leurs besoins fondamentaux comme l'emploi et l'ancienneté."

"Nous sentons déjà, a souligné le président de la CSN-Constitution, un

L'équipe nouvelles csn

Jeanne Belzil, Jean-Noël Bilodeau, Guy Ferland, Louise Filteau, Jacques Gauthier, Pierre Gauvin-Évrard, Henri Jalbert, Luc Latraverse, Bélangère Marchand, Jean-Pierre Paré, Michel Rioux et André Sauvé.

collaboration:

Peter Bakvis, Louise de Grosbois, Jean-Marc Phaneuf, François Rivard, Guy Rosa, Monique Simard.

nouvelles csn, organe officiel de la CSN, paraît tous les lundis à l'intention des travailleurs et des travailleuses.